

Réf: Dossier 273601

Avis de constitution

SOCIETE « KDZ AFRICA »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE nouveau chu, Lot
122, ILOT 65, Lot 122, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KDZ AFRICA »

Objet :

- BATIMENT- TRAVAUX PUBLICS- GENIE CIVIL
- IMPRIMERIE
- FOURNITURE DE BUREAU
- IMPORT/EXPORT
- ENTRETIEN DE LOCAUX
- LOCATION/VENTE
- TRAVAUX DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE nouveau chu, Lot 122, ILOT 65, Lot 122, Ilot 65

Dirigeant(s) M KAIN BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00710 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09894/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

